

24^{ème} Congrès de l'UGFF : *construire pour gagner*

Le 24^{ème} Congrès de l'UGFF se déroulera du 13 au 17 mars 2006 à La Colle-sur-Loup (06).

La commission exécutive des 12 et 13 décembre a adopté des projets de document d'orientation et de plate-forme revendicative. Celle du 10 janvier prochain examinera un projet de rapport de l'activité depuis le dernier Congrès (Vogüé en 2003). La préparation du Congrès est donc concrètement lancée : il d'agit, à partir des textes proposés, de débattre et de construire.

Des pistes pour la conquête de droits nouveaux

L'objectif de mettre à disposition des syndiqués un document d'orientation et une plate-forme revendicative clairement identifiée répond à un double souci : livrer des clés d'analyse de l'évolution des administrations et des établissements de la fonction publique d'Etat, des droits de leurs personnels, afin de construire les dynamiques de riposte et de reconquête ; établir le socle des revendications à débattre avec les personnels pour nourrir les mobilisations revendicatives.

Dans un contexte de réorientation de l'intervention de l'Etat, d'une mondialisation et d'une construction européenne venant toujours plus impacter la conduite du service public en France, il est nécessaire de réaffirmer et faire vivre les principes d'une fonction publique de la nation au service des citoyens.

Cela suppose tout d'abord de préserver et de conforter l'intervention publique d'Etat pour permettre

l'égalité de traitement et d'accès pour les populations, la continuité du service public, son adaptabilité, la péréquation et la solidarité, la laïcité, un aménagement du territoire et un développement économique équilibrés... Pour cela émerge, entre autres, un immense besoin de démocratisation de l'appareil d'Etat, avec des droits nouveaux d'information et d'intervention des citoyens et de leurs représentants.

Mais il faut également, pour permettre l'exercice des missions d'une fonction publique d'Etat de plein exercice, la reconnaissance et le développement des garanties statutaires des fonctionnaires, la définition de droits nouveaux permettant de répondre à l'évolution des besoins de la collectivité en matière de service public. Placés en perspective dans le texte d'orientation, ces droits sont détaillés dans le projet de plate-forme revendicative, afin de permettre l'organisation d'un débat approfondi des syndiqués.

Elaborer ensemble les revendications et l'outil syndical

Les documents adoptés les 12 et 13 décembre seront disponibles début janvier 2006. Dans les deux mois qui courront alors jusqu'au Congrès, les composantes de l'UGFF sont invitées à organiser le maximum de débats dans leurs instances nationales et locales, pour approfondir et enrichir les propositions d'orientation et revendicatives. Dans tous les départements, des réunions de syndiqués doivent se tenir, associant tous les secteurs de la fonction publique d'Etat, afin de construire les conditions de l'intervention solidaire à

tous les niveaux.

Afin d'aider à l'élaboration collective de ce qui constituera le plan d'action de l'UGFF pour trois ans, le mensuel Fonction publique publiera, dans chacune de ses livraisons d'ici le Congrès, des articles « coup de projecteur » sur les problématiques principales pointées par les textes préparatoires, de manière ouverte, afin de créer les conditions de leur mise en débat.

Sous-jacente à cette démarche de construction se place la question fondamentale de l'outil solidaire CGT dans la fonction publique d'Etat, dans les trois pans de la fonction publique, l'inscription dans la réflexion et la structuration confédérales. Ces sujets doivent être examinés avec la plus grande attention, tant ils influent sur l'avenir de l'outil syndical qu'est l'UGFF.

Alors, dès réception des documents préparatoires au Congrès de l'UGFF, que s'organise partout le débat, pour la conquête de nouveaux droits, pour l'affirmation de CGT dans la fonction publique !

